

## TVA et immobilier (formation proposée à distance)

 3 h     66,00 €

### Public

Comptables, experts comptables, directeurs financiers, avocats, juristes d'entreprise, agents immobiliers.

### Prérequis

Connaissances de base en TVA.

### Objectifs

Répondre de manière approfondie aux différentes problématiques relatives à la TVA et à l'immobilier.

Cette formation abordera certains aspects de la problématique TVA en rapport avec le secteur immobilier.

Seront abordés :

#### Les investissements immobiliers mixtes

- Déduction et modalités de taxation de l'utilisation privée.

#### Les cessions d'immeubles sous régime TVA

- Biens et opérateurs visés ;
- Déductibilité de la TVA ;
- Travaux de transformations et travaux d'infrastructure ;
- Cas particuliers des promoteurs.

#### Actualités récentes et particularités liées à la TVA immobilière

### Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

66,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

 Site de Liège Sainte-Beuve

- > Le 12 novembre 2020  
de 18h30 à 21h30

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

> **Reconnaissance**

- Agréée IEC
- Agréée IPCF

## TVA et immobilier - À distance, Le jeudi 12 novembre 2020

### Renseignements

La formation sera dispensée grâce à la plateforme de visioconférence Zoom (il n'est pas nécessaire de disposer d'un compte sur la plateforme pour y accéder). Les modalités pratiques seront communiquées après la confirmation du maintien de la formation.

Nos formations à distance nécessitent que le participant dispose d'un ordinateur (PC/MAC) ou d'une tablette sur lequel/laquelle suivre la formation, d'une caméra, d'un micro et d'une bonne connexion Internet. Il sera demandé au participant d'allumer sa caméra lors de la prise de présences par le formateur.

€ 66,00 € ou 3 chèques-formation

 **Dates de formation**  
Le jeudi 12 novembre 2020

**Horaire**  
de 18h30 à 21h30

 **Site de Liège Sainte-Beuve**

Boulevard Sainte-Beuve, 1  
4000 Liège  
Belgique

[inscription-sainte-beuve@centreifapme.be](mailto:inscription-sainte-beuve@centreifapme.be)

[04/229.84.20](tel:042298420)

**Formateur**

François Coutureau, conseiller SPF Finances.